

Attestation du logeur

Vu l'art. 8 du Code civil suisse – vu les art. 7 lettre 1 et 8 alinéa 5 de la loi sur le contrôle des habitants

Je soussigné (locataire principal – titulaire du contrat de bail – propriétaire du logement → logeur)

Nom : _____
Prénom : _____
Date de naissance : _____
Adresse complète : _____
Etage : _____ Nombre de pièce(s) : _____
N° de téléphone : _____

confirme que

Nom : _____
Prénom : _____
Date de naissance : _____
N° de téléphone : _____

loge à l'adresse susmentionnée depuis le _____

pour une durée : indéterminée / jusqu'au _____

IMPORTANT Ce document doit refléter le domicile physique (réel) de la personne logée à l'adresse susmentionnée. Cette attestation ne peut en aucun cas être utilisée pour créer un domicile fictif – une adresse postale.

Joindre le contrat de bail du logeur à la présente (si existant).

Nous confirmons que le courrier envoyé à cette adresse ne sera pas retourné aux expéditeurs (avertir la poste et apposer le nom de la personne logée sur la boîte aux lettres). Nous nous engageons à annoncer au Contrôle des habitants toute modification d'adresse dans les plus brefs délais.

Par la présente nous sommes informés :

- qu'en cas d'aide sociale ou de prestations complémentaires cette prise de domicile doit être annoncée immédiatement au service concerné (Service social ou Caisse de compensation) car cela influence le calcul des prestations.
- que la prise de domicile doit être annoncée au bailleur (propriétaire ou régie), conformément à l'art. 262 du Code des obligations.

Logeur Lieu et date : _____ Signature : _____

Personne logée Lieu et date : _____ Signature : _____